

# Le vrai coût des travaux au stade

*Conseil municipal (CM) du 26 septembre 2019 – Question orale*

Au Budget Primitif 2019, il a été budgété 1 250 000 € HT en dépenses et 800 000 € en recettes (subventions)... pour les travaux du stade.

Bilan au 26 septembre 2019, les dépenses s'élèvent à 1 307 516 € et les subventions obtenues à 514 507 € soit un **coût pour les Beauchampois de 793 009 €** !... [Réponse à notre question orale](#)

---

## Le cadre de vie

*Commentaires après le Conseil municipal (CM) du 26/09*

Depuis juin 2018, nous ne cessons d'interroger Mme la Maire sur l'édification d'un abri de jardin, non conforme aux règles d'urbanisme en vigueur, en zone UH. Depuis plus d'un an, nous avons signalé l'existence d'un 2ème abri, sorti sans aucune autorisation préalable. Lors du CM, il nous a été répondu officiellement : « *Actuellement, ces deux affaires sont en cours de traitement par les services. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite donnée à ces dossiers.* »

Oui, nous nous soucions du cadre de vie et nous ne pouvons accepter, **plus d'un an après**, une telle réponse **qui montre que la majorité se préoccupe peu du respect des règles de construction en vigueur.**

---

# PLU Donner votre avis avant jeudi 14 novembre

Cet appel est lancé pour que tous les Beauchampois puissent consulter le nouveau projet de Plan Local d'Urbanisme et donner leur avis avant le 14 novembre 2019. Accès au [document](#) et sa [suite](#)

---

## Les finances : toujours plus de dépenses

*Commentaires après le Conseil municipal (CM) du 26/09*

En avril, lors de la présentation du Budget Primitif (BP) 2019, nous, élus « Beauchamp à Votre Image », avons fait remarquer que les dépenses de fonctionnement pour les charges à caractère général étaient en nette hausse de 10,94 % par rapport au BP 2018. En septembre, dans sa Décision Modificative (DM), la majorité augmente encore ces charges ce qui entraîne une **hausse de 14 %** par rapport au BP 2018. **La majorité est loin de respecter la limite de 2 %** préconisée par le gouvernement ! Pour rappel, la hausse atteint les 21 % par rapport à notre dernier Compte Administratif de 2017. **Cela confirme que l'actuelle majorité n'a toujours pas engagé de plan d'économie contrairement à ce qu'elle prétend.**

Comment la majorité a-t-elle construit son budget primitif ? Dans sa DM, elle est obligée de rajouter des dépenses pourtant bien prévisibles : le coût pour le grand débat national qui s'est tenu le 21 février, les fleurs hebdomadaires pour l'accueil, etc..

Surprise : nous voyons apparaître, à la DM, une dépense de 45 000 € pour l'aménagement du parking du 155 ch Jules César alors qu'il avait déjà été prévu 100 000 € au BP ! La majorité avait visiblement oublié ces 100 000 € !...

Les illuminations de Noël vont vraiment coûter cher aux Beauchampois : 50 000 € en fonctionnement (30 000 € au BP + 20 000 € à la DM) soit plus de 1 500 € par jour qui s'envolent sans compter l'électricité ! Est-ce décent ?

**Vous comprendrez  
pourquoi nous avons voté contre cette DM.**

---

# Plan Local d'Urbanisme (PLU) : 2 ans de perdu qui ne nous rendront pas nos arbres ...

*Conseil municipal du 13 Juin 2019*

Nous nous sommes abstenus sur l'arrêt du PLU pour les raisons suivantes :

La majorité avait annoncé un PLU co-construit, un « *urbanisme participatif* » pour un « *Beauchamp 2030* ». La réalité : lors des ateliers, rien de concret. Lors des 2 balades urbaines « *afin d'élaborer le règlement et le zonage du futur PLU* », la responsable du cabinet en charge du PLU a refusé de montrer les avant-projets de PLU. Le comble a été atteint lors de l'Avis citoyen : rien concernant le PLU ; aucun document n'a été partagé avec les groupes de travail. Difficile de donner son avis !

En réalité, qui a élaboré le PLU ?... Il est certain que ce ne sont pas les quelques Beauchampois qui ont participé aux ateliers de Beauchamp 2030. Ils ont découvert, comme tout le monde, le PLU, lors de la réunion publique.

**Nous**

**sommes satisfaits de voir que ce PLU intègre les éléments de notre modification n°2 prévue fin 2017 à savoir la protection du patrimoine végétal et architectural et la suppression de la zone UAb.**

Bien que très favorables aux principales règles d'implantation, **nous ne pouvons accepter :**

- des façades à 19 mètres, au cœur de ville, face aux immeubles de la gare, avenue du Général Leclerc, dont la hauteur est à 15 m au faîtage, ce qui a toujours été le maximum, pour nous, à Beauchamp,
- la hauteur de 16 m, au faîtage, de la zone UA (au lieu de 13 m),
- l'emprise au sol à 100% dans toute la zone UA dans une bande de 20 m,
- les choix pour le quartier des bleuets, très spécifique car très pavillonnaire, classé en zone UA avec les conditions évoquées précédemment,
- l'interdiction de nouveaux commerces de détail comme les boulangeries ou la restauration en zone UAb,
- la concentration des logements sociaux sur le centre ville puisque minimum 45 % sur toute la zone UA,
- la suppression de l'OAP, garage au coin de l'avenue Minier et de l'avenue Leclerc où l'EPF est déjà propriétaire d'une maison pour Beauchamp. Que va-t-il se passer et pourquoi cette décision surprenante ? Est-ce pour satisfaire des amis qui ne veulent pas de logements sociaux près de chez eux ?...
- la zone N transformée en UI, secteur Pontalis, avec la disparition du petit bois et des 3 associations : le club canin, les archers et les boulistes.

ça pour ça ! Et, en plus, aucune étude d'impact sur la circulation et le stationnement n'est faite avec l'apport de toutes les constructions concentrées en centre ville. Aucune projection de voies douces n'est incluse dans ce PLU.

---

# PLU : Révélation ! Enfin on rentre dans le règlement !...

Pour la majorité, le PLU actuel est « très permissif » et ... « très restrictif ». Allez comprendre ???

Le projet dévoilé, lors de la réunion publique, est « dans la même logique » que notre PLU. « Il n'y a pas de révolution »... mais des nouveautés : en plein **centre** du cœur de **ville** : Beauchamp aura aussi ses **tours** à la « Montigny » avec la possibilité de bâtir jusqu'à 6 étages ! soit une façade de **19 mètres** ! et une **concentration de logements sociaux** : 40% / 50% minimum...

Des choix pires que ceux qui nous étaient reprochés ! Où est la logique ?

Ce projet est soi-disant co-construit avec les Beauchampois ... 200 contributions, 120 personnes pour la totalité des 3 ateliers, 60 personnes pour les balades, et à peine 29 pour l'avis citoyen...

Sur près de 9000 habitants, la concertation citoyenne fait un flop...

---

# PLU : simulacre de démocratie ?

La majorité annonce un PLU co-construit, un « urbanisme participatif » pour un « Beauchamp 2030 ». Sur les invitations, il était indiqué « Le 23 mars, nous organisons deux balades urbaines afin d'élaborer le règlement et le zonage du futur PLU. ». Mme la maire précisait « ... ce samedi 6 avril, l'avis des Beauchampois sera sollicité sur le projet de PLU. ». (QO)

Surprise ! Lors des balades urbaines, la responsable du cabinet en charge du PLU a refusé de montrer ses projets de PLU : zonage et règlement. Le comble a été atteint lors de l'Avis citoyen du 6 avril : rien, pas une carte du Projet de PLU, aucun document n'a été partagé avec les groupes de travail. Difficile de donner son avis !

La petite trentaine de Beauchampois ayant participé aux ateliers et aux balades urbaines serviront-ils d'alibi à un PLU dont ils n'ont jamais vu la couleur... ?

Le coût des prestataires (groupement composé de La Fabrique Urbaine (urbanistes), CUADD Conseil (spécialistes de la concertation), INGETEC (bureau d'études structure) et TERRI DEV (« programmistes », économistes)) et CODRA pour l'étude et la révision du PLU s'élève à 222 477€. De qui se moque - t- on ?

---

## Trop, c'est trop ! La majorité municipale se moque de la démocratie représentative dans notre ville.

Le dernier

exemple : Le règlement de projets participatifs a été présenté dans toutes les réunions des comités de quartier du mois de janvier, sur le site de la mairie et même distribué dans les boîtes aux lettres, **avant toute présentation aux élus de la commune !** Alors la

majorité se dépêche de convoquer tardivement une commission le 18 février pour entériner un projet déjà tout ficelé, afin de le faire voter en urgence au prochain conseil municipal du 4 avril...

Les Beauchampois

auront donné tous leurs projets participatifs pour le 31 mars (date limite de

dépôt des dossiers) ... bien avant que le projet de budget participatif ne soit validé par les élus !!! Où est la logique de cette démarche ? Pourquoi le processus de consultation des élus n'est pas respecté ? Dans son discours suivant son élection de Maire de la commune, Mme Nordmann affirmait vouloir travailler avec TOUS les élus. Une fois de plus, aurait-on « oublié » de consulter les élus de l'opposition ? Cela ne serait pas la première fois...

» **D'où vient tout ce désordre** » ? La

campagne pour les élections municipales de 2020 serait-elle déjà en route ? Nous nous posons des questions quant à cette précipitation qui ne reflète en rien l'idée de la démocratie participative tant prônée par la majorité municipale...

---

## Encore un peu plus cher pour les parents

Malgré la mise en place d'un tarif selon le quotient familial pour les classes transplantées, les parents payeront beaucoup plus cher cette année la semaine de classes transplantées. Est-ce un manque de préparation ou bien une absence de discussion, avec des chiffres, avec les parents d'élèves ? ...

Nous l'avons fait remarquer en commissions mais ...

Aussi lors de la séance du Conseil municipal du 13/12/2018, nous avons fait la déclaration suivante :

« Les classes découvertes pour les classes de CM2 permettent aux enfants en fin de cycle élémentaire de se préparer au changement que représente le passage au collège. Cela correspond aussi, pour beaucoup d'entre eux, à une première séparation loin de la famille. Nous sommes très attachés à ce projet des enseignants et nous avons toujours maintenu une subvention conséquente, même lorsque la ville a connu de graves difficultés financières, afin que tous les enfants puissent partir.

Nous sommes favorables à la mise en œuvre du quotient familial mais les élus de « Beauchamp à Votre Image » « s'abstiendront » sur les tarifs proposés pour les classes découvertes des CM2 (points 17 et 18) car ils sont nettement supérieurs à ceux payés, par les familles, les années précédentes. »

---

# Vœux 2019

« Beauchamp à Votre Image »

vous présente ses meilleurs vœux .

Que cette nouvelle année apporte

à chacun d'entre vous,

ainsi qu'à vos proches,

la joie, la santé et une pleine réussite

dans vos projets.